



HAL
open science

Les cellules intersectorielles de promotion de la santé : démarche pour une vision globale.

Philippe Mouyart

► **To cite this version:**

Philippe Mouyart. Les cellules intersectorielles de promotion de la santé : démarche pour une vision globale.. 3th International Conference of Territorial Intelligence "Territory, wellbeing and social inclusion" REIT, October 19th-21th 2005, Liège, Oct 2005, Liège, Belgique. halshs-01020472

HAL Id: halshs-01020472

<https://shs.hal.science/halshs-01020472>

Submitted on 8 Jul 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES CELLULES INTERSECTORIELLES DE PROMOTION DE LA SANTÉ :
DÉMARCHE POUR UNE VISION GLOBALE**

Philippe Mouyart

Chargé de projets

philippe.mouyart@clpsct.org, 32 (0) 71 33 02 29

Adresse professionnelle

Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin

Avenue Général Michel, 1b

6000, Charleroi

Résumé : Les cellules intersectorielles de promotion de la santé sont conçues comme des lieux de rencontre où les personnes travaillant sur un projet peuvent bénéficier d'un regard extérieur sur leurs idées. Elles ont pour objectifs de stimuler l'intégration de critères tels que le travail en partenariat, la démarche intersectorielle et la participation des habitants ; de mutualiser les compétences locales issues des expériences de chacun et d'inscrire les projets dans le contexte local.

Summary : The intersector cells of health promotion are conceived as meeting places where people working on a project can benefit from an outside look on their projects. They have different objectives : to stimulate the integration of criteria such as the work in partnership, the intersector-based approach and the participation of the inhabitants ; to share the local skills stemming from experiences of each partner ; to link up the projects with the local context.

Mots clés : promotion de la santé, intersectorialité, santé globale, concertation, méthodologie, évaluation.

Keywords : health promotion, intersectoriality, global health, dialogue, methodology, evaluation

Les cellules intersectorielles de promotion de la santé : démarche pour une vision globale

Faire évoluer les projets locaux vers plus d'intersectorialité et de participation est le souhait émis par le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin au travers de la mise en place de cellules intersectorielles de promotion de la santé.

1. LES ORIGINES DE LA DEMARCHE

Dans le cadre des Conférences Locales pour des politiques de promotion de la santé réalisées dans l'arrondissement de Charleroi, nous avons voulu susciter la mise en place d'actions répondant aux objectifs généraux définis - démarche intersectorielle, travail en partenariat et participation - tout en respectant les besoins exprimés par les habitants. C'est à ce moment qu'est née l'idée de l'organisation de cellules intersectorielles de promotion de la santé.

Nous nous sommes, au départ, basé sur l'observation suivante : l'action intersectorielle est fondée sur le constat que les principaux déterminants de la santé de la population relèvent de nombreux secteurs autres que celui de la santé. Seule une action entre les différents secteurs permet d'agir sur les conditions sociales, économiques et environnementales qui déterminent et favorisent la santé et le bien-être de la population.

Or, il y a un manque de structure permettant de développer **systématiquement**, dans le cadre de projets de promotion de la santé, les démarches intersectorielles, le travail en partenariat et la participation des habitants. Cette manière d'agir semble en effet se heurter à des habitudes de travail qui poussent les personnes à travailler dans leur secteur et à répondre, à leur place, aux besoins des habitants. Le travail de promotion de la santé et de santé communautaire remet en question cette manière de faire et bouleverse les rapports entre les individus (partage du pouvoir, gestion du temps de l'action, redéfinition du rôle de chacun, ...)

Notre motivation est de penser que des structures comme les cellules intersectorielles peuvent faire évoluer les mentalités en permettant aux différents acteurs de se rencontrer, d'échanger et de travailler ensemble. Différentes raisons devraient les pousser dans ce sens : meilleur ancrage des actions, meilleure adhésion des publics concernés par les actions, possibilité accrue de maintenir les actions dans le temps, économies d'échelle grâce à la mutualisation des ressources (humaines, financières, logistiques, ...), ...

1.1. Les cellules intersectorielles

Nous avons défini les cellules intersectorielles de promotion de la santé comme des lieux de rencontre où les personnes travaillant sur un projet de promotion de la santé peuvent bénéficier d'un regard extérieur sur leurs idées. Ces cellules réunissent un promoteur de projet autour de différents acteurs - élus, professionnels et habitants - dont les activités couvrent différentes thématiques : l'environnement, le social, l'économique et la culture.

Les cellules intersectorielles sont donc des groupes de personnes qui partagent pour un moment leurs connaissances, leurs préoccupations et leurs recherches de solutions. Le souhait est donc bien de mettre en relation des personnes dont l'expérience et les connaissances issues d'horizons variés peuvent, en s'additionnant, élargir le champ d'analyse d'une problématique, faciliter sa compréhension et favoriser la mise en place d'actions cohérentes (grâce à cette analyse globale).

Pour les membres d'une cellule intersectorielle, la participation aux échanges permet de développer leurs connaissances, par :

- L'accès à un stock de savoirs alimenté par chaque membre : vision d'un domaine, compréhension d'une problématique, savoir faire, vocabulaire, logique d'analyse, ... ;
- L'analyse de ces savoirs : en pouvant réfléchir, réagir, contester ou approfondir les connaissances partagées au sein de la cellule ;
- Le développement de nouveaux savoirs : en participant, avec d'autres, à la création de nouvelles connaissances, à la mise au point de nouvelles pratiques ;

1.2. Les objectifs

Les objectifs des cellules intersectorielles sont :

- De stimuler au sein de projets locaux l'intégration des critères de la promotion de la santé et du développement local tels que le travail en partenariat, la démarche intersectorielle et la participation des habitants ;
- De favoriser l'adéquation entre d'une part les intentions des promoteurs de projets locaux et, d'autre part, les attentes et besoins exprimés par les habitants ;
- De mutualiser les compétences locales issues des expériences de chacun : échanger des avis,

confronter des idées pour apprendre en approfondissant des projets ou des éléments de projets, permettre une réflexion plus large en agissant sur les complémentarités de chacun au travers d'une mise en commun d'expériences, d'un partage des points de vue et d'une recherche de cohérence ;

- D'inscrire les projets locaux dans le contexte local : connaître les ressources locales, les projets existants, ... ;

- De permettre de sortir de l'urgence habituelle en offrant un temps d'arrêt et une démarche spécifique pour réfléchir sur son expérience et ses pratiques ;

A l'heure actuelle, les cellules intersectorielles s'organisent autour d'une rencontre ponctuelle, mettant en relation des acteurs ayant à la base des préoccupations parfois différentes. Si lors de cette rencontre, certains des acteurs se découvrent des intérêts communs, on pourra assister à la mise en place de nouvelles collaborations mais cela déborde alors de l'organisation même de la cellule.

2. ORGANISER UNE CELLULE INTERSECTORIELLE : UNE DEMARCHE EN QUATRE TEMPS

2.1. Temps 1 : Rencontre avec les promoteurs de projets

Avant l'organisation d'une cellule intersectorielle de promotion de la santé, il est important de rencontrer le promoteur pour analyser son projet au travers d'une fiche d'identification. Cette étape permet de mieux situer le projet et les attentes du promoteur, de présenter les objectifs et le déroulement des cellules intersectorielles, de présenter le rôle de chacun, de présenter le cadre et les règles de fonctionnement, de présenter les bénéfices que les cellules intersectorielles peuvent apporter.

2.2. Temps 2 : Constitution des cellules

Pour constituer les cellules intersectorielles, il est ensuite nécessaire de sélectionner les personnes à contacter, de rencontrer chacune de ces personnes tout en gardant le groupe ouvert.

2.3. Temps 3 : Organisation de la cellule intersectorielle

Aspect pratique :

- Durée : environ 2h00

- Lieu : à choisir en fonction de la localisation territoriale du projet

Déroulement :

- Introduction et présentation du cadre

- Présentation du projet (environ 30 minutes)

Ce qui doit retenir l'attention c'est la récolte de données pour tenter de percevoir le plus clairement possible les éléments du projet.

- Echange d'idées et analyse

Ce moment permet de dégager les différents points de vue, de mettre en commun les informations et les réflexions suscitées par la présentation du projet.

Ce qui sous tend ici la démarche des cellules intersectorielles, c'est l'idée que l'échange d'informations peut aider les participants à réfléchir et à tirer des enseignements qui dépassent le projet présenté. Ce moment d'analyse permet de mettre en relation les divers éléments des actions et des informations rassemblées, de les mettre en ordre et d'en interpréter les interactions.

- Conclusion et synthèse

Ensemble, on examine les facteurs en lien avec le projet et la question analysée, ainsi que les pistes issues des différents échanges.

2.4. Temps 4 : Evaluation de la cellule intersectorielle

Une évaluation est réalisée au moyen d'un questionnaire auprès du promoteur de projet et auprès des participants de la cellule.

3. PREMIERE PHASE PILOTE

Dans un premier temps, le souhait a été formulé de passer par l'organisation d'une phase pilote afin de vérifier en quoi cette démarche permet bien de répondre aux objectifs fixés.

Cette phase pilote s'est déroulée de janvier à juin 2005.

3.1. Résultats

Les différents éléments recueillis au travers des questionnaires d'évaluation montrent que les cellules intersectorielles ont permis de progresser en direction des objectifs généraux définis initialement.

De manière générale, il semble que les cellules intersectorielles ont généré de nouveaux questionnements sur les projets :

- Au niveau du partenariat : pas de concrétisation directe de partenariats mais beaucoup de déclarations d'intention plus ou moins précises.

- Au niveau de la démarche intersectorielle : mise en avant de la découverte d'autres secteurs (déclouonnement) et des points de convergence possibles entre ceux-ci.

- Au niveau de la participation des habitants : beaucoup de discussions autour de cette question de la participation (points positifs et négatifs, difficultés rencontrées et solutions apportées, impact de la participation sur le projet, ...).

- Différents points positifs ont été relevés. Ils peuvent être regroupés en deux catégories :

Au niveau de la méthode :

Les points positifs tournent autour de différents mots clés :

- Echange et partage : d'idées, d'expériences, de points de vue.
- Production et stimulation : d'idées, de nouvelles pistes.
- Complémentarité : réflexion commune portée par des personnes issues de différents secteurs, analyse de concepts en fonction des différents points de vue.
- Ambiance : respect des points de vue, écoute, convivialité.

Au niveau de l'impact :

Différents éléments semblent ressortir de l'organisation des cellules :

- En terme de partenariat : ébauche, élargissement du réseau, ...

- Intersectorialité : découverte d'autres secteurs et des points de convergence entre ceux-ci.

- En terme de méthode et de perception commune : évolution des opinions, meilleure perception de concepts (participation, ...).

3.2. Perspectives

Au regard des informations issues de l'évaluation, il paraît opportun de réaliser une seconde phase pilote qui permettra :

- De définir des objectifs opérationnels (observables et mesurables).
- D'évaluer, à moyen terme, l'impact des cellules intersectorielles sur les projets locaux de promotion de la santé.
- De déterminer en quoi les cellules intersectorielles peuvent renforcer la qualité de ces projets.
- De perfectionner les éléments de méthodologie de l'organisation des cellules intersectorielles.